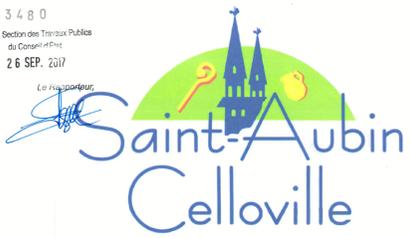


3 9 3 4 8 0

Mu à la Section des Travaux Publics
du Conseil et Fin.

26 SEP. 2017

Le Responsable



Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

ZONAGE Commune entière

Plan de zonage après mise en compatibilité
avec la déclaration d'utilité publique
du Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13*
Ce plan ne vaut que pour les zonages
modifiés par la MECDU

échelle 1 / 5 000

LEGENDE

-  Bande déclarée d'utilité publique du projet
Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13
-  zones urbaines (U)
-  zones à urbaniser (AU)
-  zones agricoles (A)
-  secteur Air
-  secteur Air
-  zones naturelles et forestières (N)
-  secteur Nir
-  aire affectée par un risque d'inondation
-  aire affectée par un risque d'inondation
(sous-sol ou jardin uniquement)
-  aire affectée par un risque d'effondrement lié
à une cavité souterraine identifié en août
2008
-  Espace boisé classé
-  Alignement ou arbre à isoler, à conserver ou
à planter
-  Mare ou bassin

* Ce plan n'est pas opposable en dehors de la bande déclarée d'utilité publique